









<u>Liste des principales restrictions à l'importation en Égypte, conformément aux résolutions du</u> ministère du commerce et de l'industrie

- Tous les types d'alcool et de produits similaires ; tout aliment, boisson, article contenant de l'alcool ou un produit similaire.
- Tous les produits portant des symboles qui offensent les sentiments religieux.
- Les intestins et les membres d'oiseaux sont interdits, de même que l'importation de foies d'oiseaux et de volailles.
- Les motocyclettes commerciales à deux temps ou celles qui ne sont pas équipées de pompes à injection d'huile.
- Amiante sous toutes ses formes
- Garnitures de frein en amiante
- Le thon contenant des huiles génétiquement modifiées
- Tous les types d'armes blanches ou lourdes doivent faire l'objet d'une autorisation de sécurité préalable avant d'être achetés.
- Les équipements de vision nocturne destinés à la guerre ou utilisés par les entités chargées de la sécurité dans les pays doivent également faire l'objet d'une autorisation de sécurité préalable.
- Drones ou aéronefs télécommandés
- Tous les types de stupéfiants et de médicaments qui figurent sur la liste des produits interdits, dont l'achat doit faire l'objet d'une autorisation de sécurité préalable.
- Tous les types de produits contrefaits qui violent les droits de propriété intellectuelle dans n'importe quel pays ou les droits d'auteur de marques déposées, régis par l'accord ADPIC.
- Les produits de surveillance utilisés pour l'enregistrement audio ou visuel, tels que les montres, les stylos, les médailles et autres articles similaires.
- Tous les produits et biens moralement répréhensibles, y compris le contenu sexuel des images, films et magazines, ainsi que tous les types de boissons alcoolisées et produits connexes.
- Tous les dispositifs de repérage, les appareils GPS ou les équipements de surveillance sont interdits sans l'autorisation des autorités chargées de la sécurité.
- Miel d'abeille
- Les bagues énergétiques ou leurs équivalents.
- Les stylos laser d'une puissance supérieure à 5 milliwatts.
- Les jouets pour enfants ressemblant à des pistolets ou à des fusils qui utilisent des projectiles solides.
- Lampes à incandescence avec sources lumineuses à filament et d'une puissance supérieure à 40 watts, fonctionnant sur une alimentation en courant alternatif de 100 volts à 250 volts, relevant des codes tarifaires 85392290 853929.
- Tissus camouflés.

Marchandises qui ne peuvent être importées que sous certaines conditions, y compris les voitures de tourisme.











The AfCFTA marketplace voitures à l'exception des pièces de carrosserie.

- Les chaussures et les articles similaires tels que les sacs, ainsi que les biens de consommation tels que les matières plastiques, le bois, la céramique, la verrerie et les métaux.
- Les équipements sportifs, les conteneurs, les armes, les bandes de feuilles de palmier, les journaux, les objets d'art, les pièces archéologiques, les poissons, les chiffons de coton, les déchets de fils, les faisceaux de cordes épaisses, les gravures et les cartes.
- Tous les pneus intérieurs et extérieurs d'aéronefs, la ferraille, les supports métalliques, les échafaudages et les structures en construction métalliques.
- Médicaments et fournitures médicales
- Aliments et boissons non alcoolisés
- Produits chimiques
- Cosmétiques et huiles essentielles